

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 594

Artikel: Petit courrier de nos lectrices

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui ont suivi des cours d'introduction ont déjà compris ce que c'était que l'esprit de camaraderie: c'est en apprenant à se connaître toujours mieux les uns et les autres, en s'usant dans un même effort que nous atteindrions plus sûrement le but que nous nous sommes proposés: servir le Pays. I. R.

CHERCHÉ pour correspondre avec des officiers polonais intéressés en Suisse orientale quelques personnes sachant surtout l'allemand, disposées à s'intéresser à ces jeunes gens, à échanger des idées avec eux sur des sujets littéraires, et d'une manière générale à les encourager et à les aider à garder un moral élevé dans les circonstances où ils se trouvent. S'adresser à la Rédaction du Mouvement qui enverra des noms et des adresses.

La situation professionnelle et la formation des travailleurs sociaux en Suisse

(Suite de la 1^{re} page.)

La Suisse allemande, plus industrialisée que la Suisse romande, possède des assistantes sociales dans certaines fabriques, des services de tuteurs

général et d'avocats des mineurs. Le besoin d'organisation y est plus développé que dans nos cantons romands, et le public paraît mieux renseigné sur les institutions sociales. En parcourant la liste des travailleurs sociaux qui ont répondu aux questions posées et en comparant leurs réponses, il devient évident que leur travail est nécessaire et qu'il y aurait encore beaucoup plus à faire, si nous voulions vivre selon notre devise nationale. Mais malgré ce besoin urgent de travailleurs sociaux, il y a parmi eux du chômage, faute d'argent surtout, faute aussi d'une compréhension plus large de l'économie publique, car il n'est en effet guère rationnel de laisser tomber à la charge de l'assistance des familles entières qui, grâce à une prévoyance bien comprise, auraient pu être préservées de la misère matérielle et morale.

Ce qui nous frappe, c'est qu'au nord comme au sud de la Sarine, les postes supérieurs de directeurs, de tuteurs généraux, de secrétaires responsables sont généralement entre les mains d'hommes, tandis que les femmes, même les mieux qualifiées, restent en sous-ordre. Sans doute les nominations sont-elles faites par les municipalités ou les gouvernements, et tout naturellement dans une demi-démocratie, ces instances

La situation des enfants réfugiés dans le centre de la France

...La plupart des communes du Limousin sont extrêmement étendues, les fermes isolées à 5 ou 6 kilomètres du bourg ne sont pas rares; les écoliers ont donc à fournir chaque matin des courses fort longues, tel enfant marche une heure, tel autre une heure et demie. Naturellement en arrivant à l'école ces enfants sont transis et fatigués, et jusqu'à présent il leur fallait attendre jusqu'à midi pour pouvoir faire réchauffer sur le poêle de l'école ou sur la cuisinière de l'instituteur la soupe qu'ils apportent dans leur petite gamelle. Maintenant plusieurs cantines sont organisées pour offrir aux écoliers ayant fourni une longue marche un bon bol de lait chaud dès leur arrivée à huit heures du matin. Mais dans la plupart des cantines, c'est surtout l'ordinaire du repas de midi qui a été très sensiblement amélioré grâce au fromage et au lait sucré de l'Union Internationale de Secours aux Enfants. Le fromage par exemple a été distribué dans une vingtaine de cantines, il a donc été distribué en tout environ 16.000 parts de fromage parmi notre population enfantine, victime de la guerre.

Les adoptions...

L'U. I. S. E. nous a également beaucoup aidés par le moyen des adoptions par photocartes. Depuis le 1^{er} novembre à ce jour 150 enfants ont été signalés; une grande partie sont déjà adoptés et reçoivent de leur parrain des mensualités de 100 fr. français et une correspondance personnelle s'est établie dans la plupart des cas.

Ces mensualités servent le plus souvent aux mères de famille à venir les enfants adoptés. L'allocation aux réfugiés dont vivent la grosse majorité des repliés ne leur permet aucune dépense vestimentaire. Il est touchant de voir la fierté du petit réfugié qui porte une culotte neuve ou un joli tablier d'école, don de son parrain. L'autre jour un petit garçon est venu me dire: « Vous sa-

vez mon parrain il est prisonnier en Allemagne, maintenant j'en ai un autre qui m'envoie de si beaux cadeaux; c'est chic d'avoir deux parrains. Parfois le mandat mensuel permet de régler des frais d'école; des fortifiants pour un enfant anémié; même un dictionnaire (d'occasion) pour un élève désolé de ne plus avoir de livres d'études. Je connais aussi une petite fille dont la famille est retournée en zone interdite et ne peut venir la chercher et dont les mensualités de sa marraine payent la pension chez une brave paysanne. C'est le dortoir commun de l'Assistance Publique qui est ainsi épargné à ce petit enfant.

Un grand appui moral...

Les lettres des parrains et des mairaines ont une occasion de réjouissance générale; dès que j'arrive dans une ferme, l'heureux filleul m'apporte la jolie carte postale illustrée qu'il a reçue de Suisse. Elle est ensuite épinglée sur le mur nu, comme un tableau de prix, mais il faut souvent la détacher pour la relire. L'autre jour une fillette de 12 ans a reçu pour son anniversaire plusieurs lettres! Je crois que cela a été un des plus beaux jours de sa vie, et certainement le plus heureux depuis qu'elle s'est enfuie avec ses cinq petits frères et sœurs, sous d'incessants bombardements. L'enfant en question a pour marraine toute une classe d'école de Genève; elle a maintenant plusieurs petites amies dont elle connaît les noms et à qui elle peut écrire. C'est un privilège pour les réfugiés dont la famille, les amis sont restés en zone interdite et qui ne reçoivent jamais aucune correspondance. Surtout à la campagne, dans les hameaux éloignés la lettre de la marraine ou du parrain est un événement important, impatientement attendu...

Sylvie MONOD, infirmière-visiteuse
(Inspectorat d'hygiène de la Haute-Vienne)
(Communiqué par l'Union Internationale de Secours aux Enfants).

¹ Un marrainage ou un parrainage par photocarte coûte 10 fr. suisses par mois. S'adresser à l'U. I. S. E. 15, rue Lévrier, Genève, ainsi que pour tout renseignement sur l'aide à fournir aux enfants réfugiés.

lant dépend essentiellement de chaque poète en particulier. Dans de nombreux ouvrages suisses, on peut reconnaître à la fois des influences latines ou germaniques, fait qui ne confère point à ces écrits un caractère hybride, mais au contraire renforce leur originalité propre. Ces influences doubles sont dues en partie à l'être même du Suisse qui, organiquement, a réuni en lui, au cours des siècles, les éléments de deux races, en partie aussi à la connaissance qu'il a des cultures allemande et française. Pourquoi ne chercherait-il pas à acquérir beaucoup plus largement ces cultures, grâce à ses relations avec ses compatriotes parlant d'autres langues?

Mais il ne s'agit pas de cela tout d'abord. Ce qui importe, c'est la formation, ainsi que le perfectionnement, d'une certaine attitude suisse pour laquelle notre époque a trouvé une appellation heureuse: celle d'*humanisme fédéral*. Cette attitude repose sur la conception de la Suisse «une et diverse»: elle représente la somme des possibilités culturelles variées de la Suisse et, en même temps, elle est l'expression d'une similitude de pensée, de sentiment et de volonté parmi tous les Suisses. Justification intellectuelle de la pensée nationale suisse, cet idéal la dépasse et se développe jusqu'à rejoindre l'idée d'humanité, d'union sans heurt entre les peuples. Il est nécessaire à la vie de la Suisse, dans sa variété organique croissante provenant de la volonté même du peuple. Il est aussi le don fait par notre pays aux grandes cultures de l'Europe, parmi lesquelles il a sa place. Si cet idéal est dédaigné d'autrui, ce n'est pas une raison pour nous d'y renoncer et de le laisser s'affaiblir. Dans son intérêt, les relations intellectuelles entre la Suisse allemande et la Suisse romande, comme d'ailleurs celles entre toutes les parties de notre pays, doivent être consciemment cultivées et approfondies.

Une remarque s'impose quand, ayant achevé la lecture de cette belle esquisse littéraire, on consulte les tables qui lui sont annexées. Parmi

les traductions échangées en Suisse, de 1848 à nos jours, entre les deux principales portions linguistiques de notre pays, un très grand nombre — et souvent des meilleures — sont dues à des plumes féminines. Je relève au hasard: Elise Ebersold, Nina Knoblich, Minna Hoffman, Christiana Osann, Martha Schiff, Selma Fischer, Elly Rychner, Cécile Inès Loos, Catherine Guillard, Gabrielle Godet, Noémi Valentin, Louisa Wenger, M^{me} Schröder, Isabelle Kaiser, Denise Riboni, M^{me} Rambert, Claire-Eliane Engels, Sophie-L. Cherbuliez, M^{lle} Hélène Matthey, Denyse Duntant, Béatrix Rodès, Berthe Vadier, M^{me} Lebel-Bourgeois, M^{lle} C. Haltenhoff, M^{lle} E. Boutibonne, M^{lle} M. Gressieu, Anne König, M^{me} H. Sermont, etc....

Plusieurs des œuvres traduites ou citées dans les articles critiques analysés proviennent également de femmes et sont signées: Alice de Chambrier, André Gladès, Mario, Noëlle Roger, Berthe Vadier, Cécile Inès Loos, M^{me} Meyer de Schauensee, Esther Odermatt, Frida Stauble, Hermine Villinger, Lisa Wenger, Maria Waser, Monique Saint-Hélène, Isabelle Kaiser, Berthe Kollbrunner-Leemann, Ruth Waldstaetter, Olga Amberger, Nany von Escher, etc....

Cette constatation, comme aussi les réflexions qu'on est appelé à faire sur l'étude approfondie et si modestement présentée de M^{me} Greiner, nous amènent à aborder une fois de plus la question brûlante du travail féminin. On a pu démontrer à quel sabotage économique, à quel marasme social aboutissent des mesures empêchant le gain de per-

Petit Courrier de nos lectrices

Une vieille féministe indignée. — Qui n'a pas, comme moi, rougi de honte en lisant le récent avis du Département de Justice et de Police contre la tenue indécente ou négligée et le port du costume masculin par de trop nombreuses femmes à Genève? Que l'on en vienne là prouver une singulière déchéance de la moralité publique, car se vêtir d'une façon qui puisse motiver les observations de la police signifie un singulier manque de respect de soi-même aussi bien que des autres. Et quel bel argument contre nos revendications dont ne vont pas manquer de s'emparer nos adversaires! Il est vrai que les femmes visées par cet avis sont celles qui se soucient fort peu de tout ce que, depuis des années, nous ne cessons de dire et d'écrire!

Moderne en tout. — Je n'ai pu m'empêcher de sourire en lisant le communiqué alambiqué et un tantinet ridicule du Département de Justice et de Police de notre canton concernant la tenue des «personnes du sexe féminin». Veut-on à l'PHôtel de Ville revenir au temps des lois somptuaires et nous prescrire combien d'aunes d'étoffe doit comporter chaque pièce de notre habillement? et l'Etat, qui se mêle déjà de tout, va-t-il encore envahir ce domaine de notre vie privée? D'ailleurs, j'avoue ne pas voir en quoi il est indécemment de porter, pour monter à bicyclette, un pantalon masculin, bien préférable à mon avis aux petites

robes légères, que le vent de la course retrousses généralement jusqu'à la ceinture! et nos autorités ne manquent-elles pas singulièrement de logique en autorisant, par ce même communiqué «une tenue que comporte la pratique d'un sport... tel que la natation», car chacun trouvera comme moi qu'une femme qui traverse le pont du Mont-Blanc en pantalon long, fermé jusqu'aux chevilles, offense mille fois moins la décence que celle qui se rend en tram à Eaux-Vives-Plage en ayant déjà arboré sa tenue de natation!

Une Samaritaine à S. B. — Il est évident que la proposition faite par M. le Dr. Bettex, de la Tour-de-Peilz, à l'Assemblée des Samaritains, à Bellinzzone, dictée par la meilleure des intentions, relève de l'utopie. On ne saurait pratiquement mobiliser tout le pays, on ne saurait imposer aux femmes le service samaritan obligatoire pas plus que le service militaire obligatoire. Si la proposition de M. le Dr. Bettex a pour effet de réveiller quelques femmes qui n'ont pas encore compris qu'elles ont des devoirs envers leur pays, elle n'aura pas été inutile. Mais ces belles endormies ne sont-elles pas justement celles que tant d'hommes appellent de «vraies femmes», poupées inutiles, sauf pour leurs fournisseurs, qui se moquent éperdument des droits et des devoirs civiques? Alors il faudrait faire l'éducation de ces femmes et de ne pas mettre les bâtons dans les roues des associations féminines qui se sont donné pour but l'éducation civique de la femme.

ne pensent même pas à la possibilité de candidatures féminines. L'infériorité du salaire féminin relativement au salaire masculin, lorsqu'il s'agit d'un travail comportant les mêmes responsabilités, ne s'explique que par la survivance de la période où les femmes faisaient toujours du travail bénévole. Maintenant encore certaines travailleuses sociales, diaconesses, sœurs visitantes catholiques, officières de l'Armée du Salut, ne reçoivent en échange de leur travail que leur entretien et de l'argent de poche. Il paraît être tout aussi courant que la femme, si elle veut poursuivre du travail social, reste célibataire: bien rares sont les institutions qui admettent le concours des femmes mariées, et cela surtout si elles ont charge de famille.

Quant à la préparation à leur profession, les travailleuses sociales ont pour ainsi dire toutes reçu une formation spéciale, soit dans les Ecoles d'études sociales, soit comme infirmières, ou encore à l'Institut J.-J. Rousseau, au Séminaire pédagogique thérapeutique de Zurich, et à l'Institut des Ministères féminins. Les travailleurs sociaux masculins se recrutent différemment: les uns ont fait des études universitaires, d'autres de l'enseignement ou du commerce. En tant que spécialistes du travail social, ils doivent se former par la pratique ce qui, lorsqu'il n'y a pas chez eux de vocation proprement dite, présente de grands inconvénients. Il est d'ailleurs intéressant de lire les remarques personnelles des travailleurs sociaux sur les nécessités de leur préparation: le juriste regrette de n'avoir pas plus de connaissances pédagogiques, et le pédagogue voudrait avoir eu dès le début des notions de droit! C'est que le travail social touche à tant d'aspects de la vie qu'il demande une culture générale aussi étendue que possible, la connaissance de deux ou trois langues, la pratique de la comptabilité et des travaux de secrétariat et, pour la femme, celle des travaux ménagers. Les Ecoles d'études sociales ont établi des programmes qui répondent à ces

nécessités, comme nous le verrons dans un prochain article. L'Université permet une préparation en profondeur, mais seulement sur le terrain de la théorie.

Les données concernant la durée du travail font comprendre que le travailleur social ait besoin d'une bonne constitution, d'un bel équilibre nerveux, et surtout de facilité d'adaptation, de bon sens et de bonté.

D'aucuns ont suggéré qu'on limite le nombre des élèves de nos Ecoles sociales, puisque le marché du travail ne leur offre pas assez de débouchés. Ce serait sans doute regrettable, car il est bon qu'une saine concurrence maintienne haut le niveau de cette profession; et il ne s'agit pas avant tout d'intérêts professionnels, mais de former des personnalités capables de résoudre des problèmes difficiles pour le bien de la société et du pays. La même considération vaut pour la collaboration d'aides bénévoles: les forces vives, les dons spéciaux pour le travail social doivent être employés dans une lutte opiniâtre contre la misère, les fléaux sociaux, pour une meilleure éducation populaire et une entraide toujours plus large et compréhensive.

A. de M.



Les Expositions

A la Guilde du Livre à Lausanne est ouverte jusqu'au 19 juin une exposition de peinture de Lelio Fiaux. On y voit de nombreux paysages, lesquels nous renseignent sur un peintre dont on ignore tout; il a vécu à Tahiti d'où il a rapporté des toiles de sa case, de la lagoon, des Tahitiennes couronnées de fleurs, des photographies aussi, très belles; il a vécu en Italie, car voici la Trinité des Monts, la villa Madama, des vues de Venise, notamment des dessins à la plume colorés; il a vu des paysages du pays, des natures mortes, des portraits... Et soudain, près de la porte, au moment de sortir, on trouve un portrait: *Moi-même*, une femme évoquée au milieu de rouges assourdis. Comment! c'est une femme! Rien ne le faisait deviner dans ces toiles vibrantes, qui révèlent une personnalité multiple, très intéressante, où se décèlent bien des influences, où ce qui fait le plus défaut, c'est une forte discipline. Lelio Fiaux serait-elle un peu bohème? Aurait-elle manqué, pour lire tous ses dons, de la forte influence d'un maître?

Et l'on comprend que le peintre est fille du notaire Fiaux, que Lausanne n'a pas oublié, que c'est sa sœur, M^{me} Piot-Fiaux, qui expose, au milieu de ces toiles consacrées au dépaysement, une vitrine pleine de magnifiques reliures, d'un goût parfait, d'une sobriété digne d'éloges: par-

c'est justement parce que, aux yeux des hommes médiocres, elles représentent une concurrence désagréable. Il faut reconnaître que, depuis longtemps déjà, elles ont donné la preuve d'une capacité de travail et d'une bonne volonté égales et même supérieures à celles des hommes.

Veuille M^{me} Trudi Greiner nous pardonner cette longue digression à propos d'un ouvrage aussi élégamment et nettement délimité que le sien!

M. GAGNEBIN.

¹ Elle et lui. Ed. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.